

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 13 septembre 2022

Strasbourg, ville nourricière : perspectives pour faire face aux nombreuses demandes d'accès aux jardins familiaux

La Ville de Strasbourg, attachée à la culture vivrière et mobilisée pour le développement de l'agriculture nourricière, souhaite faciliter l'accès à ses jardins de culture, aujourd'hui composés de 38 jardins partagés et de 4 924 jardins familiaux, ainsi que renforcer l'accompagnement des jardiniers.

À ce jour, de trop nombreuses personnes attendent de pouvoir disposer d'une parcelle de culture, le délai moyen étant de 4 ans. Afin de dynamiser la liste d'attente et de proposer des solutions alternatives, la collectivité va déployer un certain nombre de mesures par lesquelles :

- le renforcement de l'accompagnement à la création de nouveaux jardins partagés qui sont de nouvelles réponses à développer pour que les strasbourgeois.es soient plus nombreux à pouvoir cultiver. À ce jour, 38 jardins partagés sont cultivés à Strasbourg et rassemblent près de 400 habitant.es. C'est dans ce contexte que la collectivité proposera désormais à chaque association de jardin partagé de disposer d'un financement pour mener à bien leurs missions d'intérêt général.
- la valorisation des jardins partagés existants à travers des événements comme les 48h de l'agriculture urbaine ou la quinzaine des jardins partagés, dont la 1^{ère} édition aura lieu du **21 septembre au 5 octobre**. En effet, chaque site gère sa propre liste d'attente et certains jardins partagés peuvent disposer de places libres.
- le rappel au règlement municipal des jardins familiaux indiquant que tous les locataires sont tenus de cultiver au moins 66% de la surface, les jardins ayant une vocation nourricière. Une information de proximité sera communiquée prochainement en ce sens afin de pouvoir anticiper la prochaine saison culturale.
- à partir du 1^{er} janvier 2023, la création d'une seule et unique liste d'attente pour l'ensemble des jardins familiaux de Strasbourg. En effet, le système homogène que la Ville va mettre en place à partir du 1^{er} janvier 2023 permettra une meilleure équité des demandes répertoriées sur une liste unique, contre quatre listes d'attente auparavant qui impliquaient des doublons.

« Cette évolution est possible grâce à la généralisation d'un mode de gestion des jardins familiaux revisité. La collectivité souhaite soulager les associations gestionnaires du volet administratif et financier afin de leur donner les moyens de concentrer leurs actions sur l'accompagnement de proximité des jardinières et jardiniers, et sur l'animation des espaces collectifs, véritables vecteurs de lien social et de solidarités », indique **Hervé Polesi**, adjoint en charge des jardins familiaux et partagés.

Conformément à la délibération du 25 février 2021, le rôle endossé par les associations gestionnaires actuelles évoluera vers des missions davantage tournées vers la gestion de projets collectifs, la proposition d'ateliers et de formations, l'organisation d'événements ou d'achats groupés, ou tout type d'accompagnement en proximité directe avec les locataires-jardiniers. Pour autant, tous les locataires actuels, dont la parcelle est gérée par une association jusqu'au 31 décembre 2022, verront leur bail renouvelé par l'établissement d'un nouveau contrat de location avec la Ville de Strasbourg. En 2023, la Ville de Strasbourg lancera un appel à manifestations d'intérêt pour chacun des secteurs concernés pour déterminer l'association-animatrice lauréate, à laquelle l'adhésion sera encouragée mais non obligatoire.

Strasbourg est une des villes de France ayant le plus créé et préservé de jardins familiaux sur son ban communal. Un nouveau jardin partagé « **Racine Club de Strasbourg** », issu de la transformation de deux jardins familiaux laissés à l'abandon, sera inauguré à l'angle de la rue des Vanneaux et de la rue des Ciriers, dans le quartier de la Meinau, à 18h, ce **vendredi 16 septembre**, en présence de **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, d'**Hervé Polesi**, adjoint à la maire en charge des jardins familiaux et partagés, ainsi que de l'association gestionnaire et de ses membres.

Les journalistes intéressés par cette inauguration peuvent confirmer leur présence par mail à info.presse@strasbourg.eu.